



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 98974

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés que rencontrent certaines missions locales dans l'application de la garantie jeune. Le dispositif a montré son efficacité depuis sa mise en place et satisfait de nombreux jeunes en leur donnant une véritable chance d'intégration professionnelle et sociale. Cependant certaines missions locales, chargées de l'application de la garantie jeune, rencontrent des difficultés. En effet, elles ne disposent pas toujours des locaux ni du matériel adaptés aux exigences du cahier des charges. La somme qui leur est allouée pour chaque jeune entré dans le dispositif semble parfois insuffisante au regard de la charge administrative induite. Elle souhaite savoir dans quelle mesure le Gouvernement pourrait donner aux missions locales des moyens supplémentaires, et ainsi accentuer l'efficacité de la garantie jeune.

Données clés

Auteur : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98974

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)